

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	15_NANETTES_75011	Numéro	75111_086_01
Adresse du site	15, rue des Nanettes	Hauteur	R+6 (19,50 m)
Bailleur de l'immeuble	ELOGIE	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe) SFR présent (azimuts 30°, 190° et 300°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	21/02/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/02/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/04/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G)		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes : trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G à faisceaux orientables (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 60°, 210° et 300°		
Distance des ouvrants	Lucarne de toit à 7m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 210° : R+4 Azimut 300° : R+6
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 60° < 5V/m ; 210° < 3V/m ; 300° < 3V/m 5G : 60° < 3V/m ; 210° < 3V/m ; 300° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24,60m pour les antennes à faisceaux fixes et 25,30m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée, six antennes seront installées sur un grand édicule et seront intégrées en partie avec un bardage. Elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue
Zone technique	La zone technique est composée de modules techniques de couleur grise. Elle sera placée en toiture terrasse et invisible depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche Le lagon des ours	13, rue des Bluets 75011 Paris	97 m	1.32 V/m	4%	R+2 12m	non
Groupe scolaire Heikal Menahem	110, bd de Ménilmontant 75020 Paris	100m	2.27 V/m	6,3%	R+6 21m	oui
Collège et lycée public Voltaire	101, avenue de la République 75011 Paris	50m	2 V/m	5,6%	R+2 15m	oui

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Crèche Le lagon des ours	13, rue des Bluets 75011 Paris	97 m	<1 V/m	0,5%	R+2 12 m	non
Groupe scolaire Heikal Menahem	110, bd de Ménilmontant 75020 Paris	100m	1,23 V/m	2,0%	R+6 21m	non
Collège et lycée public Voltaire	101, avenue de la République 75011 Paris	50m	1,40 V/m	2,3%	R+2 15m	non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



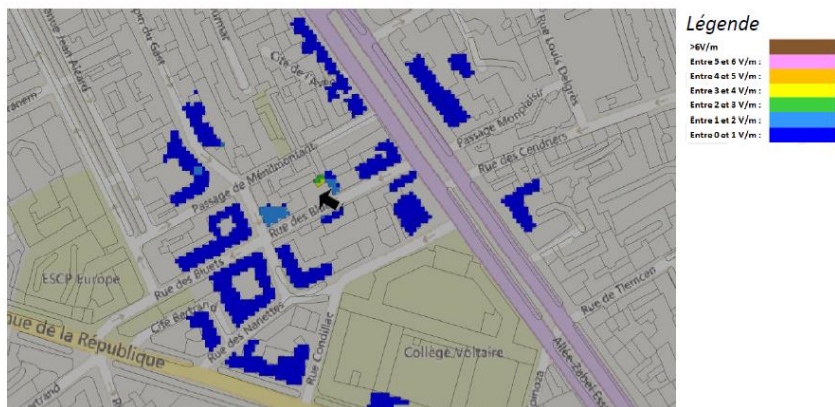
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 60°	Azimut 210°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 60°	Azimut 210°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimut 60°



Azimut 210°



Azimut 300°

